

ÉTABLISSEMENT : 0350005R

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

Année scolaire : 2019-2020
Numéro de séance : 1920/02
Date de convocation : 13 septembre 2019
Présidence de : M. Romain RAOUL,
Proviseur

Quorum : 16
Nombre des présents : 17
Nombre d'absents excusés : 6

Dossier suivi par
Yves Garnier

Téléphone
02 99 16 80 80

Télécopie
02 99 16 80 81

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr



SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
- approbation des PV des CA du ... ;	Vote	3		
- approbation de l'ordre du jour ;	Vote	3		
<u>Affaires administratives et financières</u>				
- DBM pour vote et information ;	Vote	4-5	014/19-20	
- Tarifs 2019 et tarifs 2020 ;	Vote	5 à 9	9-10,12-13,15 à 20/19-20	
- Tarifs de location des logements vacants ;	Vote	9	011/19-20	
Réaffectation de crédits globalisés ;				
- Actualisation du PPMS ;				
- Autres affaires administratives et financières ;	Vote	10	007/19-20	
<u>Vie scolaire et pédagogique</u>				
- Rapport de fonctionnement 2018-2019 ;	Vote	11	008/19-20	
- Bilan rentrée scolaire 2019 ;		11		
- Projets 2019-2020 ;		11		
- Labellisation Qualycée ;	Vote	12	023/19-20	
- Actualisation projet établissement 2019-2022 ;	Vote	12	021/19-200	
- Mesures réglementaires de simplification du vote des parents ;	Vote	13	22/19-20	
<u>Moyens d'enseignement et pédagogiques</u>				
- ... ;		14		
<u>Questions diverses.</u>				
- Remplacement du vieux minibus ;		15		
- Nomination de l'assistant.e social.e du lycée ;		15		
- Retour sur la suppression d'un ½ poste d'ASEN ;		15		
- Formations GRETA, information des personnels et conditions d'attributions ;		15-16		
- Voyage en Chine.		16		

Signatures

Le Président

M. Romain RAOUL



Le Secrétaire

M^{me} Nicole CABIOC'H



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 23 septembre 2019

2/16

<i>Titulaires</i>	P	A	E	<i>Suppléants</i>	P	A	E
Membres de Droit							
M. Romain RAOUL	1						
M. Frank TROUBADOURS	1						
M ^{me} Anne-Laure LEGAILLARD	1						
M. Alain BERNARD	1						
M. Mikaël JOLY	1						
Représentants du Conseil Régional							
M. Martin MEYRIER		1					
M. Stéphane PERRIN		1					
Représentants de la commune siège							
M ^{me} Claudia CARFANTAN			1	M. Daniel BILLOT			1
M ^{me} Catherine GUGUEN-GRACIE			1	M. Jean-Claude MAHE			1
Personnalité Qualifiée							
M. Bruno VILT	1						
Personnels d'Enseignement et d'Education							
M ^{me} Elisabeth RICHARD	1			M ^{me} Agnès KNOCKAERT			
M. Claude NAOUR		1		M. Laurent CHARPENTIER			
M. Patrick CHAPELAND	1			M ^{me} Florence ROBIN			
M ^{me} Martine MARTIN	1			M. Yann-Mikaël TRIHAN			
M. Sébastien CHAUVEAU	1			M. Jean-François GEFFRAY			
M ^{me} Nicole CABIOC'H	1			M. Ludovic PORTIER	1		
M. Denis RIAUD			1	M ^{me} Véronique MARZIN			
Personnels ATOSS							
M ^{me} Sandrine MARZIOU	1			M. Philippe ROUSSEL			
M ^{me} Sylvie CUDONNEC	1			M ^{me} Delphine ACLOQUE			
M ^{me} Martine JEHAN	1			M. Laurent SECHER			
Représentants des Parents d'Elèves							
M ^{me} Anne-Laure MOREAU	1			M. Yves VINCENT			
M ^{me} Sandrine MONNET	1			M ^{me} Stéphanie JUBAULT			
M ^{me} Sylvie HAMEL-DAUDIN		1		M. Hervé ROZE			
M ^{me} Carole BAZILE		1		M ^{me} Stéphanie DESPRES			
M ^{me} Laïla MARIN		1		M ^{me} Nathalie GUILLOIS-SAMSON			
Représentants des élèves							
M ^{elle} Mélissa SMITH			1	M. Juluan DOMI	1		
M ^{elle} Adèle FAGON		1		M. Maxence KERMORGANT	1		
M. Yanis RAMBAUD			1	M. Matthieu PEIRANO-FABRE			1
M. Benoît LE CLAINCHE			1	M ^{elle} Adèle LE BAIL			1
M ^{elle} Léa JURE		1		M ^{elle} Gwendoline LAFOND		1	
Totaux	16	8	6		3	1	4



Ouverture de séance. 18 h 00

3/16

1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 27 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 27 juin 2019 n'ayant pas été transmis aux membres du CA sera proposé à l'approbation du CA lors de sa prochaine réunion le 26 novembre 2019.

2. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : *Pour :* *Contre :* *Abstention :* *Nuls :*

3. Approbation de l'ordre du jour

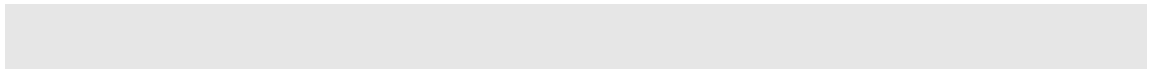
Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Labellisation Qualycée ;
- Mesures réglementaires de simplification du vote des parents.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 17 *Pour :* 17 *Contre :* 0 *Abstention :* 0 *Nuls :* 0



**1. Décisions budgétaires modificatives (DBM) pour vote et pour information**

1.1. DBM pour vote et pour information

- 1.1.1. DBM pour information n° 6 – exercice 2019
- 1.1.2. DBM pour information n° 7 – exercice 2019
- 1.1.3. DBM pour vote n° 8 – exercice 2019

1.2. Présentation / contexte

1.2.1. DBM pour information n° 6 – exercice 2019

- Budgétisation de subventions du Conseil Régional de Bretagne : manuels scolaires (8 820,00€), aide au 1^{er} équipement (28 800,00€), fourneau central de la cuisine d'application clients (64 831,20€), four multifonction (7 089,60€), lave-batterie en cuisine d'application clients (18 558,72€) et fours pâtisseries en cuisine brasserie et application clients (11 878,72€). Les subventions sur le matériel pédagogique représentent 80% de l'opération.
- Utilisation de la taxe d'apprentissage pour financer les opérations des 20% restant (cf. supra) : 16 207,80 € pour le fourneau central et 9 381,60 € pour les trois autres opérations.

1.2.2. DBM pour information n° 7 – exercice 2019

- Budgétisation de subventions du Conseil Régional de Bretagne : casiers professionnels (16 680,00€), armoire à vin en MC Bar (3 561,60€), bornes Pointex pour les prises de commandes et facturation en restaurant (7 689,60€) et turbines à glace pour les cuisines brasserie et application clients (12 694,60€). Les subventions sur le matériel pédagogique représentent 80% de l'opération.
- Utilisation de la taxe d'apprentissage pour financer les opérations des 20% restant (cf. supra) : 6 000,00 € pour les trois autres opérations. Acquisition d'un lave-batterie en cuisine brasserie entièrement financé par la taxe d'apprentissage pour 15 000,00€.

1.2.3. DBM pour vote n° 8 – exercice 2019

Elle concerne un prélèvement sur le fonds de roulement. Il est proposé un prélèvement pour le service activités pédagogiques (AP), le service administration et logistique (ALO) et le service immobilisations (OPC) d'un montant global de 13 500,00 €, afin de financer diverses dépenses exposées dans le tableau ci-dessous.

Dénomination	Montant	Service domaine activité
Complément matériels pédagogiques (ens. Technique pour les chambres d'initiation)	5 000,00 €	AP/ENS TE/0ETPEDA
Distribution manuels scolaires	1 500,00 €	AP/FOURNI/0MAINTENA
Frais de réception	1 200,00 €	ALO/COMMUN/0RECEP
Matériels, mobilier (complément casiers)	3 800,00 €	ALO/ENTRETIEN/0MATMOB
Poste à souder	2 000,00 €	OPC/FONCT/0MATMOB
	13 500,00 €	

Le lycée passe de 66 jours de fonctionnement au 27 juin 2019 à 63 jours.

1.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0



1.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 014/19-20

2. Tarifs 2019

5/16

2.1. Tarifs 2019

2.2. Présentation / contexte

Tarif pour des prestations d'animation avec les élèves dans un atelier à 50,00 € par personne.

2.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

2.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 013/19-20

3. Tarifs restauration et tarifs divers 2020

3.1. Tarifs restauration et tarifs divers 2020

3.1.1. Tarifs élèves (forfait et prestation)

3.1.2. Taux des charges communes

3.1.3. Tarifs au self

3.1.4. Tarifs restaurants

3.1.5. Tarifs des prestations

3.1.6. Vente à emporter

3.1.7. Tarifs divers

18h36 : arrivée d'un représentant des enseignants et d'un représentant des élèves

3.2. Présentation / contexte

3.2.1. Tarifs élèves (forfait et prestation)

Demi-Pension

	Tarif	N ^{bre} de jours de fonctionnement	Prix moyen du repas	Variation
Année 2019	510,72 €	168	3,04 €	
Année 2020	524,97 €	171	3,07 €	+ 0,03 €, soit + 1,16%

Échéancier	Janvier – Mars	52 jours	159,64 €	Nombre de demi-pensionnaires au 01 septembre 2019 : 143
	Avril – Juin	50 jours	153,50 €	
	Septembre – Décembre	69 jours	211,83 €	

Le forfait est établi sur la base de 5 jours par semaine.

La période Avril – Juin va du 01 avril au 30 juin 2020 inclus. Une remise d'ordre sera appliquée à l'ensemble des niveaux concernés dès que les dates de fin de cours seront connues. Les élèves qui souhaitent bénéficier de la demi-pension au-delà de la fin des cours se verront proposer de s'inscrire et régler les prestations au préalable. Les modalités de cette inscription seront portées à la connaissance des parents lors de l'envoi de la 1^{ère} facture de frais scolaires. La rentrée scolaire est fixée au lundi 01 septembre 2020.

Sur la recette d'un forfait annuel de 524,97 €, la rémunération des personnels représente 118,12 € (soit 22,5%), la participation aux charges communes (gaz, électricité, produits d'entretiens, etc...) 78,75 € (soit 15%). Il reste 328,10 € pour l'achat des denrées soit 1,92 € par repas.



Pension (forfait Internat)

6/16

	Tarif	N ^{bre} de jours de fonctionnement	Prix de la nuitée	Variation
Année 2019	1 515,36 €	168	9,02 €	+ 0,06 €, soit + 1,00%
Année 2020	1 552,68 €	171	9,08 €	Dont : - À la nuitée : o 0,50€ (eau) ; o 0,85€ (gaz) ; o 0,74€ (élec.) ; o 0,41€ (entretien-contrat) o 2,50 € (total) ; - Au forfait : o 737,51€ (part restauration – 4,32€/jour) ; o 349,36€ (rémun. personnels – 22,5%) ; o 465,81€ (part des charges communes – 30%).

Échéancier	Janvier – Mars	50 jours	451,00 €	Nombre de pensionnaires au 01 septembre 2018 : 311
	Avril – Juin	49 jours	441,98 €	
	Septembre – Décembre	69 jours	622,38 €	

Le forfait est établi sur la base de 5 jours par semaine.

La période Avril – Juin va du 01 avril au 30 juin 2020 inclus. Une remise d'ordre sera appliquée à l'ensemble des niveaux concernés dès que les dates de fin de cours seront connues. Les élèves qui souhaitent bénéficier de l'hébergement et de la demi-pension au-delà de la fin des cours devront s'inscrire et régler les prestations au préalable. Les modalités de cette inscription seront portées à la connaissance des parents lors de l'envoi de la 1^{ère} facture de frais scolaires. La rentrée scolaire est fixée au mardi 01 septembre 2020.

Prestation (tarif au repas)

	Tarif 2019	Tarif 2020	Variation appliquée pour 2020
Tarif au repas	3,90 €	3,94 €	+ 1,16 % soit + 0,04 €

3.2.2. Taux des charges communes

Elles se montent à : 30% pour l'internat, 15% pour la demi-pension, les commensaux et les repas fournis. La participation à la rémunération des personnels se monte à 22,50% pour les élèves et les commensaux.

Des remises d'ordres sur les frais de demi-pension et d'internat sont possibles en cas d'absence :

- Pour motif médical : remise des jours d'absence ouvrables sur présentation d'un certificat médical et à compter d'une semaine d'absence. Les dates retenues sont celles inscrites sur le certificat médical ;
- Pour période de formation en milieu professionnel : remise des jours d'absence ouvrables ;
- Suite à démission de l'élève : remise des jours d'absence ouvrables ;
- Absences prolongées liées à l'exercice d'une pratique religieuse : Remise des jours d'absence ouvrables sur demande expresse auprès du chef d'établissement

3.2.3. Tarifs au self

	2019	2020		2019	2020
Personnels INM >600 (tarif 3)	4,82 €	4,88 €	Repas personnes extérieures au lycée en restauration scolaire	4,82 €	4,88 €
Personnels INM >470 et <600 (tarif 2)	4,05 €	4,10 €	Rachat de la carte d'accès au self	5,70 €	5,70 €
Personnels INM <470 (tarif 1)	3,80 €	3,80 €	Hébergement élève extérieur pendant un stage – nuitée	5,00 €	5,00 €
Petits déjeuners	1,10 €	1,12 €	Hébergement élève extérieur pendant un stage – petit déjeuner	1,10 €	1,12 €



	2019	2020		2019	2020
Repas passagers scolaires en restauration scolaire	3,90 €	3,94 €	Hébergement élève extérieur pendant un stage – repas	3,90 €	3,94 €
Café d'accueil	1,50 €	1,50 €			

3.2.4. Tarifs Restaurants

7/16

Tarifs prestations avec coefficient – année 2020 :

BAR	Boissons diverses	Prix de revient	2,00 €
RESTAURANT	Vins	Prix de revient < 20,00 €	2,00 €
		Prix de revient > 20,00 €	1,50 €

Coefficients multiplicateurs pour établir les tarifs de la carte (tarifs arrondis à l'euro supérieur).

Tarifs du Cézembre – année 2020 :

Mise en bouche, entrée, plat, dessert	20,00 €	Flacons d'eau plate ou pétillante	1,50 €
Mise en bouche, entrée, plat OU mise en bouche, plat, dessert	15,00 €	Boissons chaudes	1,50 €
Menu enfant (moins de 10 ans)	15,00 €	Cocktail apéritif sans alcool, soda, jus de fruit	3,00 €
Fromage	5,00 €	Cocktail apéritif avec alcool	5,00 €

Tarifs de la Brasserie – année 2020 :

PERSONNELS DU LYCÉE	Lundi au vendredi	Entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, café et eau plate ou pétillante	5,67 €
		Entrée, plat ou plat, dessert, 1 verre de vin, café et eau plate ou pétillante	4,15 €
	Repas à thème	Entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, café et eau plate ou pétillante	8,10 €

Ces tarifs s'appliquent exclusivement aux personnels du lycée (tarifs non pratiqués pour les accompagnants).

CLIENTS EXTÉRIEURS	Lundi au vendredi	Entrée, plat, dessert, eau plate ou pétillante	10,00 €
		Entrée, plat ou plat, dessert, eau plate ou pétillante	7,00 €
		Plat du jour et eau plate ou pétillante	5,00 €
		Verre de vin	1,50 €
		Boissons chaudes	1,00 €
		Cocktail apéritif sans alcool, soda, jus de fruit	2,00 €
		Cocktail apéritif avec alcool	3,00 €
	Repas à thème	Entrée, plat, dessert, eau plate ou pétillante	14,00 €
	Menu enfant (- de 10 ans)	Entrée, plat, dessert, eau plate ou pétillante	7,00 €

3.2.5. Tarifs des prestations

Entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	7,63 €	Apéritif, mise en bouche, entrée, 2 plats, fromage, dessert, accord mets et vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	52,00 €
Entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	13,00 €	Pause avec boissons chaudes et/ou froides	1,50 €
Apéritif, entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	15,25 €	Accueil/pause avec boissons chaudes et/ou froides accompagnées de mini viennoiseries ou pâtisseries	3,00 €
Apéritif, entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	16,00 €	Pause avec plateau de charcuterie/huîtres/boissons	8,50 €
Apéritif, entrée, plat, dessert, 1 verre de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	18,00 €	Bière	3,00 €
Apéritif, entrée, plat, dessert, 2 verres de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	21,00 €	Flacon d'eau plate ou pétillante	1,50 €
Apéritif, mise en bouche, entrée, plat, dessert, 2 verres de vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	25,00 €	Prestations de cocktail réception	4,00 €



8/16

Apéritif, mise en bouche, entrée, plat, dessert, accord mets et vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	28,00 €	Prestations de cocktail réception	7,00 €
Apéritif, mise en bouche, entrée, plat, dessert, accord mets et vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	32,00 €	Prestations de cocktail réception	15,00 €
Apéritif, mise en bouche, entrée, plat, dessert, accord mets et vin, eaux plates ou pétillantes, 1 boisson chaude	40,00 €	Prestations de cocktail réception	21,00 €

3.2.6. Vente à emporter

Entrée portion à emporter	1,00 €	Plat portion à emporter	2,00 €
Plat portion à emporter	3,00 €	Plat portion à emporter	4,00 €
Plat portion à emporter	5,00 €		

3.2.7. Tarifs divers

Nuit hôtel d'application avec petit déjeuner (pour 1 personne)	35,00 €	Location salle de réunion/salle de restaurant non équipée – la ½ journée	60,00 €
Nuit adultes (chambres palières simples)	12,00 €	Vente de toques	2,00€
Nuit adultes (chambres palières doubles : pour 2 personnes, soit 9,00 €/personne)	18,00 €	Filets à cheveux (lot de 2)	1,00€
TP extérieur	35,00 €	Carnets de bons	2,00€
Prestation d'animation	50,00 €	Taie de traversin (internat)	5,00€
Part de liaison froide	0,88 €	Traversin (internat)	15,00€
Repas des élèves aux ateliers	1,92 €	Alèse (internat)	15,00€
Repas élèves à la prestation dans les RI et à la Brasserie	3,94 €	Couette (internat)	50,00€
Repas passagers scolaires dans les RI	5,67 €	Housse de protection du matelas mousse (internat)	60,00€
Repas offerts pris en charge sur le budget de réception du lycée :		<i>Manuels scolaires : en cas de non restitution ou de dégradation manifestement volontaire</i>	<i>Prix de rachat</i>
- Brasserie (1 verre de vin et café compris)	5,67 €	Coût d'une copie au-delà du forfait pédagogique pour les élèves	0,10€
- Restaurant d'application (carte des vins spéciale et café compris)	15,25 €	Remplacement de matériel suite dégradation	Coût réel du remplacement
Remboursement lettre recommandée pour une famille débitrice	Tarif postal en vigueur	Réparation suite dégradation	15,00€/heure
Location salle analyse sensorielle, atelier, salle de restaurant équipée – la ½ journée	150,00 €	Plancher de remboursement voyages scolaires	8,00 €
Location salle de réunion/salle de restaurant non équipée – la journée	120,00 €		

3.3. Commentaires / débat

M^{me} LEGAILLARD, Adjointe Gestionnaire, précise que toutes les augmentations proposées sont conformes aux préconisations réglementaires.

3.4. Résultats du vote (le cas échéant)

Tarifs des frais scolaires (demi-pension)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Tarifs des frais scolaires (internat)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Tarifs élèves à la prestation

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Taux des charges communes

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0



9/16

Tarifs à la restauration scolaire (autres catégories)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Tarifs restaurants (clients)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Tarifs des prestations

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Vente à emporter

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

Tarifs divers

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

3.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Tarifs des frais scolaires (demi-pension)

Délibération n° 015/19-20

Tarifs des frais scolaires (internat)

Délibération n° 016/19-20

Tarifs élèves à la prestation

Délibération n° 012/19-20

Taux des charges communes

Délibération n° 010/19-20

Tarifs à la restauration scolaire (autres catégories)

Délibération n° 020/19-20

Tarifs restaurants (clients)

Délibération n° 009/19-20

Tarifs des prestations

Délibération n° 018/19-20

Vente à emporter

Délibération n° 019/19-20

Tarifs divers

Délibération n° 017/19-20

4. Tarifs des logements vacants

4.1. Tarifs des logements vacants

4.2. Présentation / contexte

Les chambres palières ont été évaluées en avril 2017 par les services des domaines, à 390,00€ la double et 292,50€ la simple par mois. Il est possible d'appliquer un abattement de 20% pour marge d'appréciation et de 15% pour précarité. La chambre palière double est dès lors proposée à **300,00€ par mois, charges comprises**. La chambre palière simple est dès lors proposée à **250,00€ par mois, charges comprises**.

4.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

4.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 011/19-20



5. Autres affaires financières : bilan fonds sociaux année scolaire 2018-2019

5.1. Autres affaires financières : bilan fonds sociaux année scolaire 2018-2019

5.2. Présentation / contexte

10/16

Durant l'année scolaire 2018/2019, la commission des fonds sociaux s'est réunie trois fois (décembre 2018 – mars 2019 – juillet 2019). Il a été accordé 11 aides en urgence tout au long de l'année (tenues professionnelles, mallette, transport, aide aux voyages).

Les dossiers, constitués par le service de gestion du Lycée, sont présentés de manière anonyme en commission. L'absence d'assistant social pendant une grande partie de l'année a fait reporter sur le service de gestion le traitement complet des dossiers de demande de fonds social.

a) Fonds social Lycéen : il reste à ce jour 6 534,71€

Hébergement	16 élèves aidés	6 979,15 €
Aide à l'achat de matériels professionnels (tenues, mallette), carte de transport	7 élèves aidés	1 145,02 €
Aide aux voyages	7 élèves aidés	1 225,00 €
TOTAL ANNEE SCOLAIRE		9 349,17 €

b) Fonds social Cantine : il reste à ce jour 706,53 €

Demi-pension	1 élève aidé	300,96 €
--------------	--------------	-----------------

6. Autres affaires financières : recette exceptionnelle

6.1. Autres affaires financières : recette exceptionnelle

6.2. Présentation / contexte

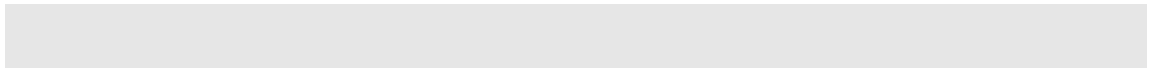
Le lycée a reçu la somme de 114,90€ pour avoir participé à des achats d'alcool pour le bar auprès de la société COZIGOU entre septembre 2018 et mars 2019.

6.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

6.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 007/19-20





RUBRIQUE II. Vie scolaire et pédagogique

1. Rapport de fonctionnement du chef d'établissement 2018-2019

11/16

1.1. Rapport de fonctionnement du chef d'établissement 2018-2019

1.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur présente le rapport de fonctionnement du chef d'établissement 2018-2019. Il insiste sur plusieurs points qui lui paraissent importants :

- Une bonne santé financière ;
- Des travaux aboutis et à venir ;
- Les mises en œuvre des réformes ;
- Des partenariats locaux et internationaux renforcés ;
- Une sensibilisation au développement durable développée ;
- Des projets de développement de l'offre de formations (apprentissage en BTS, licence pro...);
- Réorganisation des cours en mentions complémentaires (globalisation des horaires).

1.3. Commentaires / débat

M^{me} MARTIN, représentante des enseignants s'étonne que le bilan de l'association sportive ne figure pas dans le document.

M. le proviseur répond qu'il sera envoyé avec le procès-verbal et inclus, l'an prochain, dans le document initial.

1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 19 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 1 Nuls : 0

1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 008/19-20

2. Bilan rentrée 2019

2.1. Bilan rentrée 2019

2.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur dresse le bilan de la rentrée des effectifs en hausse de 6 élèves par rapport à la rentrée précédente.

3. Projets 2019-2020

3.1. Projets 2019-2020

3.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur présente les projets 2019-2020. La liste des projets présentés à ce jour n'est pas exhaustive. Un projet est notamment en cours d'élaboration ; il concerne un échange avec STARNBERG en Allemagne. Il sera présenté le 07 octobre en commission permanente.



4. Labellisation Qualycée

- 4.1. Labellisation Qualycée
- 4.2. Présentation / contexte

12/16

M. le Proviseur présente la labellisation Qualycée.

Cette labellisation a été proposée par la Région Bretagne et sera financée par elle.

Des groupes de travail vont être créés auxquels les élèves seront associés (1 éco-délégué par classe).

Sur certains points, le lycée est en avance ; pour d'autres, le retard accusé n'est pas important et le travail à réaliser pourra se faire sur un an.

Un premier audit « blanc » est fixé en avril 2020 ; il sera réalisé par le cabinet Galata. L'audit définitif sera effectué en octobre 2020.

un représentant des personnels ATSS a quitté provisoirement la salle

- 4.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

- 4.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 023/19-20

5. Actualisation du projet d'établissement

- 5.1. Actualisation du projet d'établissement
- 5.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur présent le projet d'actualisation du projet d'établissement.

- 5.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

- 5.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 021/19-20

6. Calendrier

- 6.1. Calendrier
- 6.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur fait part de quelques dates à retenir :

- 22 novembre 2019 : cérémonie de remise des diplômes ;
- 29 novembre 2019 : réunion parents / professeurs pour les CAP1, les 2PRO et les 2STHR ;
- 3 décembre 2019 : réunion parents / professeurs pour les CAP2, les 1PRO, les TPRO, les 1STHR et les TSTHR ;
- 1^{er} février 2020 : portes ouvertes Post Bac ;
- 28 mars 2020 : portes ouvertes POST 3^{ème} et 1^{ères} « passerelles ».



7. Mesures réglementaires de simplification du vote des parents

7.1. Mesures réglementaires de simplification du vote des parents

7.2. Présentation / contexte

13/16

M. le Proviseur propose aux membres du conseil d'administration de valider le vote des représentants des parents d'élèves uniquement par correspondance.

Cette solution évite à l'association de parents d'élèves d'être présents toute la journée pour un nombre infime de votant sur place.

Une urne sera placée dans le hall d'accueil du lycée afin de collecter les votes par correspondance.

7.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Nuls : 0

7.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 022/19-20





RUBRIQUE III. Moyens d'enseignement et pédagogiques

1. Question / Point abordé

14/16

1.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé

ETAT NEANT



RUBRIQUE IV. Questions diverses

1. Minibus du lycée

1.1. Minibus du lycée

15/16

Question des représentants de Personnels Enseignants et d'Éducation (PEE)

Pourrait-on prévoir le remplacement du plus ancien des minibus du lycée en 2020 ?

1.2. Commentaires / débat

M^{me} LEGAILLARD, Adjointe-Gestionnaire, précise qu'une demande d'équipement sera faite à la Région en décembre qui devrait permettre cet achat. De plus il est prévu l'achat d'un véhicule électrique.

2. Assistant.e social.e (A.S.)

2.1. Assistant.e social.e (A.S.)

Question posée par les représentants des PEE

Où en est-on quant à une éventuelle nomination sur le poste d'A.S. ?

2.2. Commentaires / débat

L'an dernier, sur un support à mi-temps, aucune nomination n'a été faite faute de candidat. M. le Proviseur souligne que, cette année, la difficulté tient à une restriction budgétaire puisqu'aucune dotation concernant l'A.S. n'a été accordée sur le secteur dont le lycée fait partie.

3. ½ poste d'assistant d'éducation (ASEN) supprimé

3.1. ½ poste d'ASEN supprimé

Question posée par les représentants des PEE.

M^{me} MARTIN, demande auprès de qui une demande de dotation doit-être faite ?

3.2. Commentaires / débat

Au Rectorat, répond M. le Proviseur qui affirme avoir déjà formulé plusieurs demandes motivées qui ont toutes été refusées.

4. Formation continue des adultes

4.1. Formation continue des adultes

Question posée par les représentants des PEE.

Comment les professeurs sont-ils informés des actions de formation continue menées au sein du Lycée ? Comment les enseignants intervenants sont-ils recrutés ?

4.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur rappelle qu'un CAP CUISINE existe depuis plusieurs années, organisé par le GRETA. C'est le CFC référent qui le met en œuvre, en lien avec la Direction. Il fonctionne avec



une équipe d'intervenants stable. Cependant, si des enseignants sont volontaires pour intervenir en formation continue, ils sont invités à se faire connaître.

5. Voyage en Chine

5.1. Voyage en Chine

16/16

Question posée par les représentants des élèves.

Les élèves qui sont partis en Chine au cours de l'année scolaire 2018-2019 seront-ils remboursés de leurs frais ?

5.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur rappelle que ce voyage n'a coûté que 700,00 €, somme incluant le transport et les frais d'hébergement sur place (15 jours). Cette somme est peu élevée grâce, notamment, aux actions pédagogiques qui avaient été faites en amont. Le bilan financier définitif n'a pas encore été fait mais il est peu probable qu'un remboursement ait lieu.


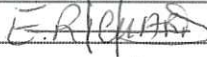

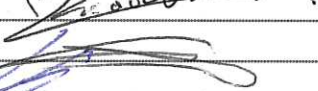




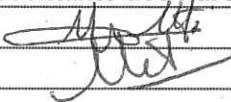


20 h 10 – après épuisement des questions diverses, la séance est levée.

lycée hôtelier
Yvon Bourges

académie
Rennes
Éducation
nationale

CONSEIL D'ADMINISTRATION
LISTE D'EMARGEMENT
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
SÉANCE 19-20/02
DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

Secrétariat

Titulaires	Emargement	Suppléants
Membres de Droit		
M. Romain RAOUL		
M. Frank TROUBADOURS		
M ^{me} Anne-Laure LEGAILLARD		
M. Alain BERNARD		
M. Mikaël JOLY		
Représentante du Conseil Régional :		
M. Martin MEYRIER		
M. Stéphane PERRIN		
Représentants de la commune siège		
M. Jean-Claude MAHE - Maire	<i>exausé</i>	M ^{me} Catherine GUGUEN-GRACIE
M ^{me} Claudia CARFANTAN	<i>exausée</i>	M. Daniel BILLOT
Personnalité Qualifiée		
M. Bruno VILT		
Personnels d'Enseignement et d'Education		
M ^{me} Elisabeth RICHARD		M ^{me} Agnès KNOCKAERT
M. Claude NAOUR		M. Laurent CHARPENTIER
M. Patrick CHAPELAND		M ^{me} Florence ROBIN
M ^{me} Martine MARTIN		M. Yann-Mikaël TRIHAN
M. Sébastien CHAUVEAU		M. Jean-François GEFFRAY
M ^{me} Nicole CABIOC'H		M. Ludovic PORTIER 
M. Denis RIAUD		M ^{me} Véronique MARZIN
Personnels ATOSS		
M ^{me} Sandrine MARZIOU		M. Philippe ROUSSEL
M ^{me} Sylvie CUDONNEC		M ^{me} Delphine ACLOQUE
M ^{me} Martine JEHAN		M. Laurent SECHER
Représentants des Parents d'Elèves		
M ^{me} Anne-Laure MOREAU		M. Yves VINCENT
M ^{me} Sandrine MONNET		M ^{me} Stéphanie JUBAULT
M ^{me} Sylvie HAMEL-DAUDIN		M. Hervé ROZE
M ^{me} Carole BAZILE		M ^{me} Stéphanie DESPRES
M ^{me} Laïla MARIN		M ^{me} Nathalie GUILLOIS-SAMSON
Représentants des élèves		
M ^{lle} Adèle FAGON		M. Maxence KERMORGANT 
M. Yanis RAMBAUD		M. Matthieu PEIRANO-FABRE
M. Benoit LE CLAINCHE		M^{lle} Adèle LE BAIL
M ^{lle} Léa JURE		M ^{lle} Gwendoline LAFOND)
M^{lle} Mélissa SMITH		M. Juluan DOMI

Dossier suivi par
Yves Garnier

Téléphone
02 99 16 80 80

Télécopie
02 99 16 80 81

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr

